

# ALPHABÉTISATION MAÎTRISE DES SAVOIRS DE BASE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE



**Durée : 6 mois**

*Aux Rhuets, la formation est pensée différemment.*

*Parce que chaque personne est unique, nous proposons des parcours de formation personnalisés, en accord avec le Cadre Européen Commun de Référence (CECR).*

## **Notre spécificité :**

*Se former à des métiers actuels,  
avec tout le soutien d'une équipe  
médico-psycho-sociale.*

Tout au long du parcours, le (la) stagiaire peut bénéficier d'un accompagnement individualisé et personnalisé, auprès des professionnels suivants :

- Une Infirmière
- Une Ergothérapeute
- Une Psychologue clinicienne
- Une Assistante sociale
- Une Psychologue du travail
- Un Chargé d'insertion
- Un médecin, présent sur site 2 jours par mois, peut être sollicité sur l'adéquation des aptitudes médicales avec l'exercice du métier.

## **PUBLIC ACCUEILLI**

**Le module alphabétisation** s'adresse aux personnes jamais scolarisées, ni dans leur langue maternelle, ni en français, pour leur permettre d'accéder à la lecture, à l'écriture et à la communication en français.

**Le module savoirs de base** s'adresse aux personnes qui ont été déscolarisées sans acquérir de façon pérenne les savoirs de base, nécessaires pour l'autonomie dans la vie courante et professionnelle, ainsi qu'aux personnes de langue maternelle autre que le français.

**Le module FLE** s'adresse aux personnes non francophones qui ont besoin d'acquérir les bases syntaxiques, lexicales et orthographiques du français afin d'accéder à d'autres dispositifs d'orientation et de formation et pour une intégration professionnelle et sociale réussie.

## **OBJECTIFS**

Ce parcours d'apprentissage a pour vocation de :

- favoriser l'insertion socio-professionnelle des personnes qui ne possèdent pas les compétences clés (lire, écrire et calculer),
- éviter les ruptures sociales et professionnelles,
- proposer aux apprenants une progression individualisée,
- accompagner l'élaboration d'un projet professionnel.

## **MODULES SAVOIRS DE BASE ET FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE)**

Le module savoirs de base repose sur les axes suivants :

- communiquer en français : écouter et comprendre, s'exprimer à l'oral, lire, écrire, décrire et formuler. Ces compétences concernent la communication entre collègues, avec la hiérarchie et d'autres interlocuteurs,
- calculer : maîtriser les règles de base de calcul et du raisonnement logique ; connaissances des nombres, capacité à résoudre un problème ; lire et convertir des unités de mesure, de temps, se repérer dans l'espace et restituer oralement un raisonnement mathématique,
- utiliser les techniques de l'information et de la communication numérique : connaître les fonctions de base d'un ordinateur, saisir un texte, se repérer dans l'environnement internet, utiliser la fonction de messagerie,
- respecter les règles de vie collective, travailler dans le cadre d'une équipe, apprendre à apprendre :
  - accumuler de l'expérience,
  - entretenir sa motivation pour apprendre dans le champ professionnel,
  - optimiser les conditions d'apprentissage.

## MODULE ALPHABÉTISATION

Le module alphabétisation comprend :

- la découverte du système phonétique et orthographique du français,
- le déchiffrage de la lecture,
- la maîtrise des productions écrites.

## PÉDAGOGIE

La formation est individualisée à travers :

- une analyse des besoins débouchant sur des objectifs précis et mesurables,
- la prise en compte des rythmes et des styles d'apprentissage.

La pédagogie est basée sur l'interaction :

- donner la parole aux stagiaires en les incitant, à partir des difficultés rencontrées, à analyser et à définir ses besoins de formation,
- susciter la réactivation des acquis dans des situations concrètes de la vie courante et/ou professionnelle en lien avec le projet,
- utiliser l'outil informatique qui permet de diversifier les situations d'apprentissage et de réduire l'appréhension liée à l'informatique et à l'internet.

## MODALITÉS D'ADMISSION

Cette formation s'adresse aux adultes reconnus Travailleurs Handicapés, sur orientation de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées). Le coût de la formation est pris en charge par l'Assurance Maladie. Les stagiaires sont rémunéré(e)s au titre de la formation professionnelle, sur des fonds alloués par la Région Centre-Val de Loire.

Un pré accueil est systématiquement proposé, avec ou sans notification MDPH. Il comprend une présentation du dispositif, une visite de l'établissement, un entretien individuel et, selon les besoins identifiés, des rencontres avec d'autres professionnels (assistante sociale, infirmière...). Cet accueil personnalisé est une étape importante pour l'évaluation des besoins et des attentes du (de la) candidat(e) ; il facilite en outre l'intégration future du (de la) stagiaire.



## LIEU DE LA FORMATION

COS CPO/CRP  
LES RHUETS  
Route de Ménéstreau en Vilette  
41600 VOUZON

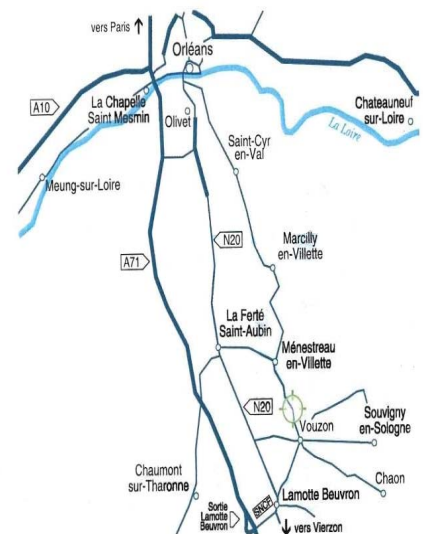
☎ 02.54.88.44.10

☎ 02.54.88.52.41

Email : [lesrhuets@cos-asso.org](mailto:lesrhuets@cos-asso.org)

Web : [www.cos-asso.org](http://www.cos-asso.org)

## PLAN D'ACCES



## CONTACT

**Sylvie FRAPIN**  
Responsable des admissions

☎ 02.54.88.84.22

Fax 02.54.88.52.41

[sfrapin@cos-asso.org](mailto:sfrapin@cos-asso.org)